

Montréal, le 28 octobre 2015

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande amendée relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, à la fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour les années témoins 2016 et 2017, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2016
Dossier de la Régie : R-3924-2015, Phase 3**

Tel que mentionné dans la décision D-2015-090, l'audience de la phase 3 du dossier mentionné en titre se tiendra à compter du 2 novembre 2015. Les travaux se dérouleront de **9h à 15h dans la Salle Krieghoff** des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) à Montréal.

À ces fins, nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de cette audience, tenant compte des informations fournies par tous les participants.

La Régie rappelle qu'elle s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, dans la mesure du possible, afin de pallier les imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.